



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Cour des comptes

Question écrite n° 104310

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la performance annualisée du fonds de réserve des retraites. La Cour des comptes, dans son rapport public annuel 2011, indique que « la performance annualisée (3,1 %) de juin 2004 à fin 2010 se situe en deçà du coût des emprunts de l'État (3,45 %) sur la même période, ce qui signifie que, pour la période considérée, il en est résulté une augmentation de la dette publique ». Il lui demande de préciser quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre pour améliorer la performance annualisée du fonds de réserve des retraites.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104310

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3316

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)